



Royaume du Maroc



Procès-verbal de la réunion du comité local d'examen du projet (LPAC) :
« Soutenir les fondements d'une planification et d'un financement durables de l'adaptation au Maroc » - Projet PNA-GCF

Date de la réunion du LPAC	Heure de début	Heure de fin	Lieu de la réunion
07 juillet 2021	14h30	16h30	Réunion à distance sur l'outil Microsoft Teams

Nom de la présidente du LPAC	M. Yassir BENABDALLAOUI
Titre	Représentant Résident Assistant Programme
Institution	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD - Maroc)
Signature	10-Aug-2021 <i>yassir benabdallaoui</i>

Nom du co-président du LPAC	M. Rachid TAHIRI
Titre	Chef de la Division des Changements Climatiques et de l'Economie Verte
Institution	Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement.
Signature	

Est-ce que les participant-e-s du LPAC ont reçu le document de projet pour évaluation avant la réunion et suffisamment tôt ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Remarques	Le courrier électronique d'invitation à la réunion de LPAC a été envoyé le 28 juin 2021 avec en pièce jointe le document de projet.

Titre du projet (complet)	Projet PNA-GCF - Soutenir les fondements d'une planification et d'un financement durables de l'adaptation au Maroc »
Remarques sur le processus d'approbation, le cas échéant	N/A

Priorité nationale	Le projet vise à soutenir la politique climatique nationale et promouvoir un environnement favorable pour intégrer de manière systématique et cohérente l'adaptation dans la planification nationale et territoriale.
Résultat attendu de l'UNDAF 2017 – 2021	Effet 2 : Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusif et durable.
Plan stratégique du PNUD 2018-2021	Accélérer les transformations structurelles vers un développement durable

Contribution à la Stratégie Genre du PNUD	<p>UNDP Gender Marker : GEN2</p> <p>Un plan d'action pour l'égalité des sexes (GAP) a été établi en vertu de la décision 3 de la COP23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la participation des femmes aux activités du projet ; - Recrutement sensible au genre sera pratiqué à tous les niveaux, dans la mesure du possible, en particulier dans la sélection du personnel du projet ; - Tous les processus de prise de décision prendront en compte les dimensions genre ; - Des données ventilées par sexe seront collectées ; - Un langage sensible au genre sera utilisé dans toutes les activités de communication.
--	---

Période du projet	2021 – 2024	Montant total des ressources nécessaires (budget total du projet) :	2 527 221,00 USD
Atlas Award ID	00135238		
Atlas Project ID	00126537		
Date de début du projet	Mars 2021	• Montant total des ressources gérées à travers le PNUD :	2 329 236,00 USD
Date de fin prévue pour le projet	Mars 2024		
Modalités de gestion proposées	<input checked="" type="checkbox"/> DIM <input type="checkbox"/> NIM	• GCF Fund • DPC Fee	2 329 236,00 USD 197 985,00 USD

Partenaire de mise en œuvre	Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement.
------------------------------------	--

Participation de l'entité de mise en œuvre ou des partenaires responsables		
Est-ce que des entités autres que l'entité d'exécution/le partenaire de mise en œuvre national participeront au projet ? Voir la liste de parties prenantes		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si Oui, lesquelles et à quelles fins ?	<input checked="" type="checkbox"/> Administrations <input checked="" type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Université / Centre d'excellence <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Fondations, Education et Recherche, Société civile, Associations professionnelles Association de collectivités locales Pays africains, Coopération Internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement ; - Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'étranger ; - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts ; - Ministère de l'aménagement du territoire national, Urbanisme, Habitat et Politique de la ville ; - Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ; - Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale ; - Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration ; - Ministère de l'Intérieur ; - Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique ; - Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; - Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille ; - Haut-Commissariat au Plan ; - Représentants des 5 Régions ; - Le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc ; - Groupement professionnel des banques du Maroc ; - Confédération générale des entreprises du Maroc ; - Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement ; - Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Société civile, notamment Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable AMCDD. - Collectivités Locales (CGLUA) ; - Institut de Recherche et Développement ; - Secteur privé : CGEM, Groupement professionnel des banques ; - Pays africains partenaires ; - Organisations internationales : GIZ, Banque Mondiale, AFD.
La présélection de ces partenaires est-elle conforme aux procédures du PNUD et a-t-elle été dûment approuvée par le LPAC ?		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Recommandations générales et spécifiques du LPAC

Le document de projet a été approuvé pour signature par le PNUD et le Gouvernement du Maroc. Ci-dessous, figurent les éléments de la discussion ayant caractérisé la réunion du comité local d'examen du présent projet.

- **Mots d'ouverture**

M. Yassir BENABDALLAOUI, Représentant Résident Assistant Programme du PNUD - Maroc, a remercié les partenaires présents et a rappelé brièvement l'historique de la préparation du projet depuis 2018, en félicitant la collaboration réussie entre le PNUD et le Département de l'Environnement qui s'est renouvelée avec un nouveau projet financé par le Fonds vert pour le climat (GCF – Green Climate Fund). Il a également rappelé que la réunion de LPAC, fait partie des standards de qualité du PNUD, et a pour objectif d'examiner le contexte d'intervention, la pertinence, la faisabilité et la durabilité du projet avant d'entamer sa mise en œuvre en suivant des critères de qualité préétablis (faisabilité, pertinence, engagement et redevabilité des parties, efficacité financière, durabilité, gestion des risques, suivi et évaluation, l'approche genre).

M. Rachid TAHIRI, Chef de la Division des Changements Climatiques - Département de l'Environnement, a remercié le PNUD et les partenaires présents. Il a rappelé que ce projet s'appuie sur les progrès réalisés par le gouvernement du Maroc et les politiques et investissements déjà mis en place, pour améliorer la prise en compte et l'intégration des risques climatiques et de l'adaptation dans la planification du développement et réduire la vulnérabilité du Maroc au changement climatique.

Il a expliqué que le gouvernement marocain prévoit d'utiliser des fonds du GCF pour faire face aux obstacles et aux lacunes qu'il a identifié, pour soutenir la mise en œuvre des principales priorités de la politique marocaine en matière de changement climatique et pour compléter les initiatives en cours.

Il a évoqué les contraintes que nous pouvons rencontrer lors de l'exécution des activités du projet, comme l'accès aux données, leur fiabilité, des insuffisances en matière de connaissances, en rappelant toutefois plusieurs initiatives en cours. Il convient d'en capitaliser les leçons pour générer des résultats intégrés et cohérents avec le contexte national et international.

- **Présentation du projet**

Mme Amal NADIM, Chargée du portefeuille Environnement, Energie & Changement Climatique au PNUD Maroc, a remercié les participant-e-s pour leur présence à cette réunion et a fait une présentation qui s'articule autour des points suivants : le contexte national et international du projet, la dimension stratégique et la pertinence, les défis et barrières, les résultats attendus du projet, les risques et hypothèses, les partenaires et l'appropriation nationale, le système de suivi et évaluation du projet, le système de Gouvernance du projet, l'efficacité, les aspects liés au genre et à la durabilité et la stratégie de communication.

- **Discussions, questions et commentaires**

Mme. Khadija LHOUDI, du Haut-Commissariat au Plan (HCP), a remercié le PNUD et le Département de l'Environnement pour leur support et pour les efforts fournis. Elle a :

- Souligné l'importance de ce projet pour le Maroc, et souhaite débattre en détail le cadre du projet en termes d'adaptation au changement climatique et l'alignement de ses indicateurs à l'échelle nationale ;
- Demandé si le projet prévoit de faire bénéficier d'autres régions, que les cinq régions cibles, afin de pouvoir couvrir un large territoire national, sachant qu'il y'a sept PCR en cours d'études lancés ;

- Recommandé dans le volet suivi et évaluation, de voir la possibilité de travailler sur un cadre complémentaire et détaillé couvrant tous les agendas (Changement climatique, ODD...) afin d'avoir un système d'indicateurs nationaux complémentaire incluant aussi bien les ODD et l'adaptation avec un système de partage de l'information ;
- Souhaité en savoir plus sur la composante dédiée au cadre institutionnel, si elle sera liée à d'autres résultats ou orientée vers d'autres composantes (PCR et secteur privé).
- Demandé si le projet prévoit d'impliquer le secteur privé;

M. Abdelrhani BOUCHAM, – du Département de l'Environnement, a recommandé de :

- Ajouter le Ministère de la Santé à la liste des partenaires ;
- Ajouter le Groupement des Assurances (MAMDA et autres...), ainsi que le Groupement des banques puisque le troisième résultat du projet concerne la question du financement ;
- Impliquer le secteur privé ;
- Impliquer l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et l'Arganier (Andzoa).

Mme Nada LMOUADIN, du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a demandé :

- S'il y'a possibilité de faire bénéficier plus de régions connaissant des vulnérabilités climatiques ;
- Si le projet prendra en considération tous les secteurs affectés par le changement climatique.

M. MALKI, du Département des Eaux et Forêts, a posé les questions suivantes :

- Quel est la durée de vie du projet ?
- Le chronogramme de toutes les actions prévues dans le cadre du projet.

Mme Sami Khadija, du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement- Direction Régionale Environnement Souss Massa :

- A rappelé l'expérience louable d'initiation d'un système MRV en collaboration avec le PNUD, au niveau de la région de Souss Massa ;
- Elle a recommandé, dans le cadre institutionnel de planification de l'adaptation, d'instaurer un comité de coordination et de gouvernance pour l'adaptation au niveau national et régional ;
- Elle a expliqué, que sur le plan national, il y'a une commission nationale sur le changement climatique, alors qu'au niveau régional cela reste difficile à constituer. Elle a énoncé, que le système institutionnel mis en place au niveau de la région de Souss-Massa est un comité régional sur le changement climatique institutionnalisé par arrêté Gubernatorial qu'elle espère évoluer vers un décret ;
- Pour le suivi et évaluation, elle demande que le projet puisse répondre à la problématique de la collecte et la production de la donnée, qui reste un défi majeur.

Mme. HAFSA Bakri de la région de Marrakech-Safi :

- Le plan national d'adaptation a bien capitalisé sur les différentes expériences que le Département de l'Environnement avait mené à l'échelle des régions, avec des études pilotes dans différentes régions et aujourd'hui cela est concrétisé dans un cadre logique très bien développé qui touche les différents aspects du changement climatique, de la gouvernance, jusqu'au suivi et évaluation ;
- Il est recommandé que les différents départements ministériels, soient conscient des types des données que les régions seront censées produire pour pouvoir répondre aux exigences de production des données et des indicateurs de l'adaptation et de la vulnérabilité ;
- Elle a mentionné que la région Marrakech-Safi a bénéficié d'une étude sur la vulnérabilité au réchauffement climatique à l'échelle de la province de Rhamna, à titre pilote, aussi d'autres régions ont bénéficié des études sur les plans climats territoriaux. Elle a proposé d'étudier la possibilité d'effectuer au démarrage du projet une analyse critique de l'existant et capitaliser les résultats de ces études. Cette analyse critique permettra de mieux cibler les actions pour l'opérationnalisation des plans d'actions Climat.

M. le représentant de la Direction régionale de l'environnement à Beni Mellal Khenifra :

- Le Plan Climat Territorial (PCT) de la région Beni Mellal-Khenifra est au stade initial ;

- Une étude a été réalisée en 2017 au niveau de la région, sur l'état de vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique ;

M. Abdelfetah SAHIBI, Coordonnateur National des Projets LECB (Renforcement des capacités pour une stratégie de développement à faible carbone au Maroc) et QCN-BUR2 (Quatrième Communication Nationale et Deuxième Rapport Biennal Actualisé à la CCNUCC) :

- Pour mettre en place ce projet, cela a nécessité un lent processus, qui a démarré depuis 2018. C'est un projet qui a pris en considération un certain nombre d'éléments essentiels pour évaluer le vrai besoin du Maroc en matière de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique ;
- Pour le cadre institutionnel, le Maroc dispose d'une commission qui a mis en place un sous-comité chargé de l'adaptation, que nous allons prendre en considération dans les activités du projet et proposer un renforcement de capacités si nécessaire, mais cela reste un cadre global. L'objectif ambitieux et prioritaire du projet, est d'avoir un cadre de gouvernance en matière d'adaptation au changement climatique au niveau territorial ;
- L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique sont les deux facettes des politiques climatiques, dont les frontières et les rapports sont complexes. Dans le cadre du projet 4C, nous avons essayé de voir le cadre global d'un plan MRV qui est relatif à tout ce qui est atténuation. Toutefois, dans la pratique, la mise en œuvre de l'adaptation revêt un caractère complexe. Nous avons prévu une évaluation des projets élaborés afin d'évaluer ce système et à quel point il peut répondre au système que nous voulons mettre en place pour le volet adaptation ;
- Lors de la préparation du projet, le GCF nous a demandé des critères bien définis et à suivre pour le choix des régions d'interventions, le choix devait se reposer sur des régions vulnérables et dans le besoin d'une vraie politique d'adaptation au changement climatique à l'échelle territoriale ;
- Dans le cadre de ce projet, nous allons procéder à des études pilotes de cartographie concernant l'identification des vulnérabilités au changement climatique à l'échelle nationale et au niveau territorial ;
- Parmi les régions cibles du projet, nous avons des régions avancées (Marrakech Safi, Souss Massa), d'autres le sont moins, dans la conception de leur politique. A cet effet, il leur faudra identifier les vulnérabilités et enjeux sur lesquels elles souhaitent agir afin de définir des objectifs d'adaptation et enfin, mettre au point les solutions et actions correspondantes, telles que le renforcement de leur intégration dans la planification et surtout le volet financement, afin d'avoir cinq plans de financement à la fin de vie du projet et en faire bénéficier les autres régions ainsi que d'impliquer le secteur privé ;
- Le projet est un « Readiness » cela veut dire que nous devons être prêt à mettre en place une vraie politique nationale d'adaptation qui va alors définir une panoplie d'orientations à la fois politiques, techniques, institutionnelles, sociétales et comportementales pour limiter les impacts négatifs et tirer profit des opportunités du changement.

En complément de certaines réponses déjà apportées, **Mme Amal NADIM (PNUD Maroc)**, a apporté d'autres éléments de réponses :

- Elle a expliqué que le cadre flexible du projet, permet de s'adapter et de s'aligner avec ce qui a été déjà réalisé à l'échelle nationale. Elle a souligné que bien que plusieurs initiatives ont été initiées, il reste encore plusieurs défis à relever. Elle a donné l'exemple de la question de gouvernance qui a été traitée au niveau national, mais pas au niveau territorial. Sachant que le besoin notable auprès des régions, est d'avoir un cadre institutionnel à la fois, pour la question de la gouvernance et pour l'accès à la donnée.
- Par rapport à la question de faire bénéficier d'autres régions, il est à rappeler qu'il y'a eu tout un processus de concertation lors du montage du projet avec un certain nombre de critères de choix pour choisir les territoires les plus vulnérables. Il est à noter que le budget global, du projet sur trois ans, s'élève à 2.3 MUSD, ce qui ne permet pas de couvrir toutes les régions du royaume, et d'où l'exigence de choisir des régions différentes et les plus vulnérables. Il est à noter, que le projet prévoit de partager les expériences pilotes et les enseignements tirés avec d'autres régions afin de leur faire bénéficier des leçons apprises.
- Le suivi et évaluation de l'adaptation climatique est un aspect très important, qui n'est pas totalement couvert par les études existantes à l'échelle nationale. Dans le cadre du projet 4C, nous avons

commencé à travailler sur le système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification), notamment sur le volet d'atténuation qui ne posent pas un réel problème concernant les indicateurs. Quant au suivi de l'adaptation, c'est un défi qui va nécessiter l'emploi de différents types d'indicateurs aux différents niveaux de suivi-évaluation ce qui permettra de jeter les bases d'une bonne métrique d'adaptation. L'objectif est de pouvoir avoir un système de suivi et évaluation avec une approche de complémentarité (SIREDD, MRV, ODD).

- Elle a trouvé pertinent la recommandation d'impliquer le Ministère de la santé et le Groupement des Assurances ;
 - Le secteur privé est présent à travers la CGEM et le groupement des banques ;
 - Lors de la mise en œuvre du projet, l'analyse critique des études précédentes est une étape essentielle qui sera considérée. Aussi, le projet tiendra compte de la particularité de chaque territoire en travaillant au cas par cas en fonction du niveau d'avancement de chaque région.
- **Conclusion et validation du projet**

M. Rachid TAHIRI (Département de l'Environnement) et M. Yassir BENABDALLAOUI (PNUD) ont remercié l'ensemble des participants pour leur contribution dans la formulation du projet et leur participation active à cette réunion et ont résumé les principales recommandations émises. Ils ont rappelé que le projet sera un outil pour échanger les informations/expériences et coordonner entre les différentes régions dans le but d'améliorer notre connaissance du terrain et tirer les enseignements des initiatives d'une région à une autre.

• **Principales Recommandations :**

- Assurer un alignement des activités du projet, durant la phase de démarrage, pour tenir compte des études déjà réalisées et celles en cours et assurer une complémentarité avec l'existant ;
- Renforcer la synergie avec toutes les initiatives climatiques existantes et en cours ;
- Renforcer le dispositif de suivi et évaluation dès la phase de conception de la politique territoriale ;
- Impliquer le secteur privé ;
- Compléter les systèmes existants de collecte des données (SIREDD) par les données relatives à la vulnérabilité et l'adaptation aux Changements Climatiques ;
- Développer et rechercher des synergies entre l'adaptation et l'atténuation ;
- Développer des méthodes simples et fiables de collecte de données en se basant sur l'existant ;
- Appuyer les chantiers nationaux relatifs au renforcement des cadres réglementaires et institutionnels ;
- Accompagner les territoires à travers le projet, et participer à l'opérationnalisation du système MRV.

Le PNUD veillera à tenir compte de ces recommandations dans la mise en œuvre du projet.

L'assistance a approuvé le document du projet qui sera signé par le PNUD et le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - Département de l'Environnement.

Liste des participants au LPAC (voir annexe en pièce jointe)

Notes prises par

Houda EL BAKKALI

Document revu par

Amal NADIM

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: FED326AE6D724D5BBCAB00D5580DF715	État: Complétée
Objet: Veuillez signer avec DocuSign : CR_LPAC Projet GCF version finale 06.08.21 à signer.docx	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 6	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 1	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Amal Nadim
Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)	One United Nations Plaza
	New York, NY 10017
	amal.nadim@undp.org
	Adresse IP: 105.66.134.124

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Amal Nadim	Emplacement: DocuSign
06/08/2021 04:00:07	amal.nadim@undp.org	

Événements de signataire

Signature	Horodatage
yassir benabdallaoui	Envoyée: 06/08/2021 04:02:49
yassir.benabdallaoui@undp.org	Consultée: 10/08/2021 02:18:31
UNDP Headquarters	Signée: 10/08/2021 02:18:46
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Sélection d'une signature : Style présélectionné
	En utilisant l'adresse IP: 197.153.69.135

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Événements de signataire en personne

Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État
	Horodatage

Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
---------------------------------------	------	------------

Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

Événements de copie carbone	État	Horodatage
-----------------------------	------	------------

Événements de témoins	Signature	Horodatage
-----------------------	-----------	------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
----------------------	-----------	------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	06/08/2021 04:02:49
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	10/08/2021 02:18:31
Signature complétée	Sécurité vérifiée	10/08/2021 02:18:46
Complétée	Sécurité vérifiée	10/08/2021 02:18:46

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------